



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **AGRI-TH-17**

Déshumidificateur thermodynamique pour serres

1. Secteur d'application

Agriculture : serres maraîchères neuves ou existantes

2. Dénomination

Mise en place d'un déshumidificateur thermodynamique pour gérer l'hygrométrie dans les serres maraîchères.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Le COP (Coefficient de Performance) du déshumidificateur est supérieur ou égal à 1,5. La valeur du COP est fournie par le fabricant.

L'installation est réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant du gain en kWh cumac / m ²
380

X

Surface de serre équipée (m ²)
S